

# Télécommunications

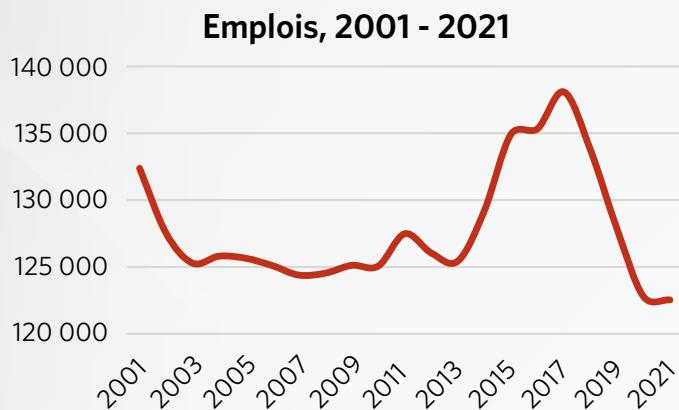
## Profil sectoriel

### Faits et chiffres du secteur

PIB total <i>Part du PIB du Canada</i>	39,6 G\$ 2,00 %
Emploi total (2021) <i>Changement depuis 2011</i>	122 500 -3,9 %
Croissance réelle des salaires (2011-2019)	+3,0 %
Productivité du travail (2019)	161,9 \$/heure
Moyenne des heures travaillées par semaine (2019)	35,1
Émissions de gaz à effet de serre (2019) <i>Changement depuis 2009</i> <i>Part du total de l'industrie canadienne</i>	1582 kt +55,4 % 0,25 %
Taux de couverture syndicale	31 %
Membres d'Unifor dans l'industrie	26 000
Part du nombre total de membres d'Unifor	9 %
Nombre d'unités de négociation d'Unifor	190
Taille moyenne des unités de négociation	137

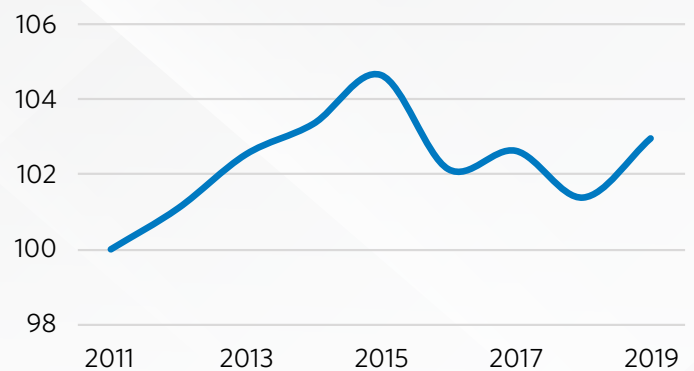
## Situation actuelle

La filière des télécommunications est une industrie canadienne de taille qui regroupe plusieurs centaines de prestataires de services. Toutefois, le secteur est largement dominé par quelques acteurs majeurs : les « trois grands », à savoir Bell Canada, Telus et Rogers. Ces trois sociétés détiennent environ 89 % de la part de marché totale des revenus des services mobiles de détail. Les cinq plus grands fournisseurs de services de télécommunications (les « trois grands », Shaw et Quebecor) génèrent environ 87 % des revenus totaux du secteur. D'autres grandes entreprises, comme SaskTel et Cogeco, tendent à avoir une assise plus régionale.



Dans un environnement en évolution rapide, les conditions économiques de ce secteur fluctuent fortement. En effet, l'industrie emploie 122 500 personnes, soit 4 % de moins qu'en 2011. Les salaires moyens dans ce secteur ont augmenté en dollars réels de 3,0 % entre 2011 et 2019. En dépit de la pandémie, le secteur des télécommunications n'a jamais connu de ralentissement ou d'arrêt important de ses activités. Contrairement à plusieurs autres secteurs, aucune baisse spectaculaire de l'emploi n'a été enregistrée au début de la pandémie

## Télécommunications: salaires réels (2011=100)



et dans les périodes qui ont suivi. Cependant, une grande proportion d'employés de bureau a adopté un modèle de télétravail et la plupart d'entre eux continuent de travailler à distance.

Des conventions collectives centrales importantes couvrent les membres et les sections locales qui partagent le même employeur. Or, les principales conventions collectives d'Unifor dans ce secteur arrivent à échéance à des moments différents.

Les membres d'Unifor du secteur des télécommunications se heurtent à un ensemble de difficultés communes, à savoir le paysage changeant de la propriété des entreprises, l'accès aux services pour les Canadiennes et les Canadiens, la sous-traitance et la délocalisation du travail, les avancées technologiques, la sécurité de l'emploi et les atteintes à la rémunération et aux avantages sociaux des employés, entre autres.

## Unifor dans l'industrie des télécommunications

5 plus grands employeurs d'Unifor	Nbre approx. de membres
Bell Canada	19 000
SaskTel	3 000
Progistix Solutions	270
Wirecomm	200
Rogers Cable	130

Unifor est le principal syndicat du secteur des télécommunications, avec environ 26 000 membres exerçant leur activité chez de grands et petits employeurs dans tout le pays. Les unités de négociation englobent des techniciens, des employés du service à la clientèle et des employés de bureau. Unifor est en outre le seul syndicat représentant le personnel des

ventes dans cette industrie. Le secteur des télécommunications est également l'un des plus importants du syndicat et on y trouve l'un des plus grands employeurs d'Unifor, Bell Canada (et ses filiales).

Les trois quarts des membres du secteur travaillent chez Bell Canada ou l'une de ses filiales, dont Bell Aliant, Bell Western, Bell Solutions techniques, Expertech, NorthernTel, Télébec et Bell MTS. Plus de 10 pour cent sont à l'emploi de SaskTel, et les autres membres travaillent pour une diversité d'entreprises privées (parfois cotées en bourse). Sur le plan régional, l'Ontario et le Québec constituent les deux tiers des effectifs sectoriels, le reste des membres du syndicat travaillant en Colombie-Britannique, dans les Prairies et dans la région de l'Atlantique.

## Prochaine étape : Développement de l'industrie des télécommunications

Au fil des nouvelles technologies et de l'évolution des demandes des consommateurs, les services de télécommunications ne cessent d'évoluer. On a observé un glissement considérable des services traditionnels (p. ex. ligne privée, interurbain) vers l'Internet fixe et les services mobiles, la pandémie ayant considérablement accéléré cette évolution. En effet, pour participer à la société moderne, il est devenu essentiel d'avoir accès à l'Internet à large bande et aux services mobiles.

Les gouvernements de tous les paliers ont affecté une part importante des fonds publics à la mise en place d'une infrastructure à large bande, dans le but d'assurer l'accès à ces services à tous les Canadiens. Ces sommes sont allées aux grandes et aux petites entreprises, y compris celles qui construisent des infrastructures dans les communautés rurales et éloignées.

Les grandes sociétés ont massivement investi ces dernières années dans la constitution de réseaux de fibre optique à large bande, notamment les connexions de fibre jusqu'au domicile (FTTP) et de fibre jusqu'au nœud (FTTN). Simultanément, ces entreprises se procurent des fréquences et érigent des tours

cellulaires afin d'étendre leurs réseaux 5G et leur capacité d'accès à l'Internet sans fil à domicile (WHI). Le secteur s'oriente rapidement vers la technologie 5G et l'Internet des objets (IoT), en privilégiant la conception d'applications pour cette forte augmentation de la vitesse d'Internet pour l'industrie et les particuliers.

Compte tenu de l'évolution majeure du secteur, il importe que le gouvernement fédéral établisse une stratégie claire en matière de télécommunications qui, en plus d'offrir un meilleur accès aux services aux Canadiens, deviendra un élément important de la reprise économique du pays. Les investissements massifs dans l'infrastructure des télécommunications doivent bénéficier aux communautés locales par la création d'emplois locaux et le recours à l'expertise et aux produits canadiens tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Faute d'initiatives législatives pour soutenir cette stratégie, les emplois du secteur continueront d'être donnés en sous-traitance ou envoyés à l'étranger dans le but de réduire les coûts de main-d'œuvre.

## Principaux enjeux du développement sectoriel

- L'Internet à haut débit, les services mobiles et la 5G façonnent l'avenir de l'industrie.
- Les sociétés persistent à sous-traiter et à délocaliser le travail pour réduire les coûts de main-d'œuvre, sans avoir à rendre de comptes.
- Une loi fédérale est requise pour que les entreprises qui reçoivent des fonds publics pour construire des infrastructures soient davantage tenues de rendre des comptes. Des exigences strictes en matière d'établissement de rapports sur la sous-traitance, ainsi qu'un cadre plus large sur la diligence raisonnable pour garantir le respect des droits de la personne et des normes du travail tout au long des chaînes d'approvisionnement, sont nécessaires.